NABNI نبني

نبني جزائرنا على أفكار جديدة

Notre Algérie Bâtie sur de Nouvelles Idées

PLAN أبدأ (2016-2018)

Dix chantiers d'urgence en Trois ans pour éviter l'iceberg

Nous avons une dernière fenêtre d'opportunité pour réformer ne la perdons pas !

Arrêter les dégâts et les gaspillages :

Mesure n° 1 : Rationaliser les dépenses et recettes de l'Etat

i) Accroitre les recettes de l'Etat en **supprimant les niches fiscales** et les exonérations totales d'impôts. **Vendre les actifs publics non stratégiques**. Mettre en place une **tarification des services publiques marchands** à des niveaux plus conformes aux prix du marché (transport, télécommunications) : introduction systématique des **péages sur les axes autoroutiers** et développement de la collecte de recettes publicitaires sur les espaces publiques. **Valoriser le patrimoine public** en instaurant une tarification de l'utilisation du domaine public (comme le stationnement automobile) et rendre effective la taxe d'occupation du domaine public communal pour les installations de transport d'électricité, des hydrocarbures et des télécommunications. (cf. également réforme fiscale du chantier n° 9)

ii) Geler la croissance du **budget de fonctionnement** de l'Etat à 0% sur 5 ans en préservant les budgets de l'éducation, de l'enseignement supérieur et de la santé.

iii) **Réduire les dépenses d'investissement issues du budget de l'Etat** en faisant basculer un maximum de dépenses vers le secteur privé via des mécanismes de **Partenariat Public-Privé** (PPP). Cela nécessitera la création d'une unité PPP performante. Jusqu'à **25 Mds de dollars** de dépenses annuelles d'investissement sont en jeu. **Il ne s'agit pas de ralentir l'investissement et grever la croissance** mais de financer les investissements nécessaires hors budget de l'Etat. Le marché financier peut également jouer en complément aux PPP un rôle important dans la diversification des sources de financement de ces dépenses d'investissements. **Les PPP devront être mis en oeuvre dans le respect des règles les plus strictes de bonne gouvernance.**

iv) **Réorienter le plan actuel de 13 milliards de dollars de renflouement des entreprises publiques (EPE) par le budget de l'Etat** (en dehors de la Sonatrach, de la Sonelgaz et de l'Algérienne des Eaux et d'autres EPE jugées stratégiques) et faire entrer dans leur capital des investisseurs étrangers (des partenaires industriels) qui apporteront le capital et le savoir faire nécessaires à leur redressement. Ce partenariat devra s'accompagner d'un **transfert de technologie et de savoir faire.**

Compte tenu i) de la persistance des faibles performances des EPE **l'historique chargé d'échecs** en matière de gestion et de restructuration et de mise à niveau des EPE (plans inachevés et qui n'ont pas eu les résultats escomptés), ii) du **nombre élevé et la diversité des EPE** que l'Etat possède en portefeuille et iii) de l'**incertitude planant sur le succès de nouveaux plans** de restructuration et mises à niveau[1], ce changement de cap est indispensable. Il évitera une allocation inefficace des ressources financières publiques et les distorsions à l'économie que cela génère et permettra d'engranger **des rentrées de devises** dues à la cession des parts des EPE. **L'Etat redéployerait ses prérogatives de la gestion d'entreprises et de portefeuille vers la régulation des secteurs économiques.**

Cette opération impliquera éventuellement de **réaffecter et/ou de compenser les travailleurs qui pâtiraient des conséquences** des réorganisations de ces entreprises. Par ailleurs, **l'ouverture de l'actionnariat aux employés** de ces entreprises est recommandée afin d'améliorer la redevabilité de l'entreprise envers ses travailleurs tout en fidélisant ces derniers à travers un revenu lié à leur performance et un sentiment d'appartenance accru.

Des initiatives de sociétés mixtes de ce type sont déjà en œuvre. Il s'agit de les étendre à tout le secteur public industriel et marchand en trouvant les formes juridiques appropriées (en dehors des entreprises stratégiques citées plus haut)[2].

Les entreprises publiques stratégiques retenues dans le giron de l'Etat feront quant à elles l'objet d'un redéploiement des efforts et dépenses de l'Etat à leur égard et de réformes de leur gouvernance afin de booster leur compétitivité et d'en faire des **champions nationaux et régionaux**.

Les économies ainsi faites (jusqu'à 13 milliards de dollars) **et les capitaux étrangers engrangés pourront être réalloués aux secteurs de la santé et de l'éducation** qui demeurent prioritaires pour **le développement humain**, social et économique.

Impacts attendus:

Baisse des dépenses et augmentations des recettes de l'Etat afin de réduire le déficit budgétaire. Mise a niveau (réelle) des entreprises publiques afin qu'elles cessent de grever le budget de l'Etat et deviennent les locomotives de la diversification de l'économie.

Institutions responsables : Ministère des Finances.

---

[1] En effet, les mesures consistant à adopter les bonnes pratiques de gouvernance d'entreprise et de mimétisme institutionnel ne sauraient suffire à résoudre les problèmes de ces EPE dont la situation financière, organisationnelle et technologique est bien trop difficile à rattraper sans un influx de savoir faire et un renouvellement de ses outils de production (en dehors du budget de l'Etat compte tenu du déficit budgétaire actuel).

[2] Par exemple : «L'algérienne de sport's wear Tayal», une joint-venture (société mixte algéro-turque) entre l'entreprise publique du textile et le groupe turc Taipa spécialisé dans le tissage. 115 milliards de dinars d'investissements initiés en 2013. Au sein du parc industriel de Sidi Khettab à Relizane, ce projet prévoit, à terme, 25 000 emplois -dont 500 seront attribués à des spécialistes étrangers afin d'assurer le transfert de savoir-faire-et un business plan tourné prioritairement (à 60% du chiffre d'affaires) vers l'exportation, en priorité vers l'Europe.